

# PROGRAMME 2021- 2022

## CONCOURS D'INSPECTEUR DE FINANCES PUBLIQUES (IFIP)

*Arrêté du 2 mars 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours pour l'accès au grade d'inspecteur des finances publiques*

JORF n°0055 du 6 mars 2011      Texte n° 19      NOR: BCRE1030476A  
ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2011/3/2/BCRE1030476A/jo/texte>

### CONCOURS INTERNE

#### 1. Épreuves écrites d'admissibilité

E preuve n° 1 (durée : 4 heures ; coefficient 7) :

**Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières.**

Cette épreuve est destinée à vérifier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des conclusions et/ou formuler des propositions.

**Le dossier documentaire ne peut excéder 25 pages.**

Épreuve n° 2 (durée : 3 heures ; coefficient 5).

Épreuve au choix du candidat :

1. **Fiscalité professionnelle** : réponses à des questions et/ou cas pratique à partir de l'analyse d'un dossier.

2. **Fiscalité personnelle et patrimoniale** : réponses à des questions et/ou cas pratique à partir de l'analyse d'un dossier.

3. **Gestion publique** : réponses à des questions et/ou cas pratique à partir de l'analyse d'un dossier.

4. **Gestion comptable et analyse financière** : résolution d'un ou plusieurs cas pratiques.

5. **Budget, immobilier, gestion des ressources humaines, logistique et organisation de la DGFIP** : réponses à des questions et/ou cas pratique à partir de l'analyse d'un dossier.

Épreuve n° 3 facultative (durée : 1 h 30 ; coefficient 1) :

Traduction sans dictionnaire d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien.

2. **Épreuve orale d'admission (durée : 30 minutes ; coefficient 9)**

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes du candidat, ses projets professionnels et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat de son expérience professionnelle, d'une durée d'environ 5 minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury sur sa connaissance de l'environnement de la DGFIP et sur des mises en situation.

Le candidat fournit en amont un dossier de présentation de son parcours dont le modèle est disponible sur le site intranet de la direction générale des finances publiques. Il est transmis au jury par le service organisateur du concours, après l'établissement de la liste d'admissibilité.

## THÈMES DE FORMATION 2021 - 2022

## MODALITÉS DE SUIVI

- 1- Modernisation de l'action publique et actions de la DGFIP;
- 2- L'économie collaborative et performance des finances publiques;
- 3 - L'offre des services de la DGFIP aux ordonnateurs au niveau départemental;
- 4 - L'offre de services de la DGFIP aux collectivités territoriales;
- 5 - Le patrimoine de l'État;
- 7- Politiques de recouvrement fiscal;
- 8- L'organisation des SIE;
- 9- Contrôle fiscal et Parquet national financier;
- 10- L'inclusion numérique, mutualisation, fracture numérique;
- 12- Politiques de lutte contre l'évasion fiscale et actions de la DGFIP;
- 13- La crise sanitaire et le plan de continuité d'activité;
- 14- La maîtrise des risques;
- 15- La transformation des services publics;
- 16- La réforme budgétaire et comptable de l'État;
- 17 -La dématérialisation à la DGFIP et ses enjeux;
- 18- L'intelligence artificielle dans les services publics et à la DGFIP;
- 19- La pratique du télétravail en DDFIP et crise sanitaire;
- 20- Légalité professionnelle et actions;
- 21- La sécurité fiscale;
- 22- Monnaies virtuelles, ses risques et actions;
- 23- Les politiques de recouvrement fiscales;
- 24- La cyberdéfense;
- 25- Les enjeux organisationnels et structurels nationaux du contrôle fiscal.

**INFORMATION : Liste de thèmes susceptible de mise à jour**

Note administrative avec proposition.

Travail accompagné pendant les séances et finalisé par le stagiaire pour chaque note administrative

## PLANNING DE FORMATION du juillet 5 2021 au 5 septembre 2021

### PRÉPARATION A LA NOTE DE SYNTHÈSE

2 h 30

2 h 30

2 h 30

2 h 30

### PRÉPARATION A L'ORAL

1 h 30

1 h 30

1 h 30

1 h 30

1 h 30

1 h 30

1 h 30

1h 30

1 h 30

Durée

13 h 30

## PARCOURS DU PROFESSEUR / FORMATEUR

## Erick Bonaventure LOUTANGOU

113 Avenue des Poilus 06140 VENCE  
Bureau : 9 Rue du Chevalier Martin  
Le Sainte Luce B 06800 CAGNES / MER  
Tel 06 41 50 75 74 / 04 89 14 13 44  
Mail berickenseignement.nice@yahoo.fr  
www.berickenseignement06.com



### TITRE, COMPÉTENCES ET QUALIFICATION

#### **Juriste formateur -enseignant indépendant**

enregistré au fichier central des thèses (Thèse non soutenue)  
Université Paris X n ° 04005242F ( juin 2004) et Préfecture Région PACA

**Doctorant** en Droit et financement du développement -IDPD Nice

**DESS** Administration des Collectivités territoriales (Unice)

**DEA** Systèmes juridiques (Unice)

**DEA** Droit public (Admissibilité. Université de Cocody Abidjan)

#### **Ancien stagiaire du Conseil général des Alpes Maritimes**

(Direction technique du patrimoine)

#### **Professeur Permanent dans l'Enseignement Supérieur Privé**

par décision du 13/11/1997- Code d'identification NZ / DRT/ 39 du  
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation  
Technologue - République de Côte d'Ivoire

Ancien chargé de cours à INSTECT - AGITEL FORMATION - ISTM BGL  
TECHNOLOGY, correcteur et jury des examens BTS

#### **PUBLICATION EN MILIEU UNIVERSITAIRE**

« **Les comptables publics et les dépenses  
de l'administration...** » Université de Nice

Sophia-Antipolis 2003 BU Droit Trotabas

Magasins (MLC)-Côte DEA03NICE0020mm

Code-barre BRC2692-1 Côte BRC 2692

[https://documentation.departement06.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=36213](https://documentation.departement06.fr/index.php?lvl=notice_display&id=36213)

[https://documentation.departement06.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=36213](https://documentation.departement06.fr/index.php?lvl=notice_display&id=36213)

Sous la direction de M Philippe SAUNIER

## PRATIQUE CONTENTIEUSE EN RELATION AVEC LES FORMATIONS PROPOSÉES AU PUBLIC

### COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Décision n ° 63325/19 ECHR-LF1100R du 05/02/2020

Requête n ° 63325/19/ du 27/11/2019

Décision n ° 21173/19 / ECHR-LF11 00R du 10/2/2019

Requête n ° 21173/19 du 12/04/2019

### COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE

Décision n ° 19/CR 2019 du 14 juin 2019

### CONSEIL D'ÉTAT

( Section du contentieux )

- Décision n ° 1849/2016 du 20 juin 2016;
- Décision n ° 401189 du 9 août 2016;
- Décision n° 1603179 du 7 novembre 2016;
- Décision n ° 405557 du 29 novembre 2016;
- Décision n° 3853/2016 du 21 décembre 2016
- Décision n ° 401189 du 9 août 2016;
- Décision n ° 3853/ 2016 du 21 décembre 2016;
- Décision n ° 411686 du 10 juillet 2017 ;
- Ordonnance n ° 1701657 du 24 /05/ 2017
- Ordonnance. n ° 413832 du 13 /09/ 2017 ;
- Ordonnance n ° 409837 du 21 /08/ 2017 :

## **COURS ADMINISTRATIFS D'APPEL DE PARIS**

- Requête du 21 /07 /2017 contre BAJ TGI 2017/ 024098 du 16/ 06 / 2017
- Appel contre ordonnance n ° 1610133/12-1 du 30/03/ 2017 du TA de Pari
- Ordonnance de renvoi n ° 17 PA00455, 23/03/ 2017 CE
- Ordonnance ° 15PA 03804 3é ch. C.A.A Paris, 2 /09/ 2016
- Décision n ° CAA Paris, 19 /01/2016. 15PA04863
- Ordonnance n ° CAA:17 PA02101 21/06/ 2017
- Ordonnance n ° 18PA02122 3é ch CAA Paris, 3/06/ 2018

## **COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE**

- Référé du 4 juin 2015 n° 1504291
- Ordonnance du 15 juin n° 30-01-04 54-03-01-04-01 -
- Ordonnance de rectification n ° 1504291-7 du 06/07/2015
- Requête du 4 juin 2015 n ° 15004290-7 (juge de fond)
- Requête n ° 15MA04309 du 6 novembre 2015

## **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS**

### **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE**

- Requête des 6 et 28 juillet 2015
- Ordonnance n ° 1502940 et 150 3367

### **TRIBUNAL D'INSTANCE DE NICE**

Jugement RG n ° 11-14-00011810/12/2013

### **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE**

- BAJ : Demande du 3 novembre 2015 .
- Décision BAJ n ° 2015/ 022756 du 29 février 2016

### **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE**

- Référé suspension :  
Décision n ° 1504291-7 du 06/07/2015
- Recours en annulation:  
- Décision n ° 1504290-7 du 28 /04/ 2017

### **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS**

- Requête des 2 juillet et 10 août 2015  
Ordonnance n ° 1511086/6 du 14 août 2015 - 6é ch. Tribunal administratif de Paris
- Requête du 30 juin et 10 septembre 2016
- Ordonnance n ° 1610 133 du 30 mars 2017
- Procédure d'urgence devant le tribunal administratif de Paris
- Requête des 2 et 16 août 2016- Ordonnance n ° 17PA00455 du 23/03/2017
- Tribunal administratif de Paris, 16 Avril 2018, ordonnance n ° 1802410 /0
- Tribunal administratif de Paris, 17 mai 2018 ordonnance n ° 1806964 /

## **JURIDICTIONS HORS UNION EUROPÉENNE**

### **TRIBUNAL DU TRAVAIL D'ABIDJAN -PLATEAU - CÔTÉ D'IVOIRE : Année 2002**

- Jugement social n ° 323/CS4/2001 rendu le 15/02/2002

## PRATIQUE EN CABINET D'AVOCAT EN FRANCE

2003	Cabinet de Maître Yves Bensaude	(3 mois)	Nice
2005	Cabinet de Maître La vie	(3 mois)	Cannes

## ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENTS JURIDIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION CONTINUE

2021 - 2019	<b>Matières enseignées au sein de l'OF BERICK ENSEIGNEMENT</b> ( Public externe) Droit des sociétés et création d'entreprise éligible au CPF (Formalités constitutives, Management, reprise, prévention et gestion des difficultés, redressement, liquidation) Droit général, Droit notarial, en BTS notariat deuxième année Droit administratif (Licence 2 <sup>e</sup> année Tutorat privé ) Droit Constitutionnel (Licence 1 <sup>ère</sup> année Tutorat privé ) Environnement économique et managérial du notariat, Épreuve de culture générale BTS. Finances publiques et gestion publique pour inspecteur principal des finances publiques (IPFIP) et Inspecteur des finances publiques (IFIP) Interne.
	<b>Autres activités juridiques liées à l'enseignement</b> - Recherches en matière de défense économique et sécurité économique ( Portée juridique des dispositions des articles R 1311-1 du code de la défense ; Circulaire du 14 février 2002 relative à la défense économique ; Décret n° 2016-66 du 29 janvier 2016 instituant un Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques ... )
2019 - 2018	Droit général, Droit notarial, en BTS notariat 1 <sup>ère</sup> année Droit des sociétés
2016 - 2017	<b>Matières enseignées:</b> Droit constitutionnel, introduction au droit, Droit administratif.
2015 - 2016	Chargé de Cours d'économie - Droit et Management des entreprises, projet de développement de l'unité commerciale (PDUC). BTS Management des unités commerciales. <b>Finances publiques</b> <b>Public : Hauts fonctionnaires de l'administration publique</b> Introduction au droit, droit de la famille et préparation aux travaux dirigés
Matières :	Procédure civile et note de synthèse en préparation des étudiants au CRFPA(Centre régional de formation à la profession d'avocat) Droit des obligations, Droit des sociétés, Droit du travail, Droit administratif des biens.
2014-2015	Droit général et droit notarial, Environnement économique et managérial du notariat.
2013-2014:	Introduction au droit, Droit constitutionnel, droit administratif, Libertés publiques ... Méthodologie de la note de synthèse, Droit général et droit notarial en BTS notariat
2005 -2013:	Chargé de cours de droit et prépa. des étudiants au CRFPA
2003 -2005:	Chargé de cours au Centre de formation Alpha Développement en BTS à Cagnes/Mer
2004	Stage Études et analyse de normes juridiques au Conseil Général des Alpes Maritimes
1997-2002	<b>Professeur de Droit dans l'enseignement supérieur privé</b>